

# GAP ou PAS GAP

1<sup>er</sup> TEMPS TRAVAIL vendredi 26 avril 2023

---

## Personnes présentes :

- 5 personnes du conseil d'administration,
- 5 salariés
- 27 adhérents

## Temps d'inclusion

Deux objectifs sur ce temps d'inclusion :

- Identifier une cartographie des personnes présentes autour de 3 questions :
  - J'étais présent lors du premier temps de travail le 03 mars ?
  - Bénévole ou « simple » adhérent à la passerelle ?
  - Je suis administrateur dans une autre association ?

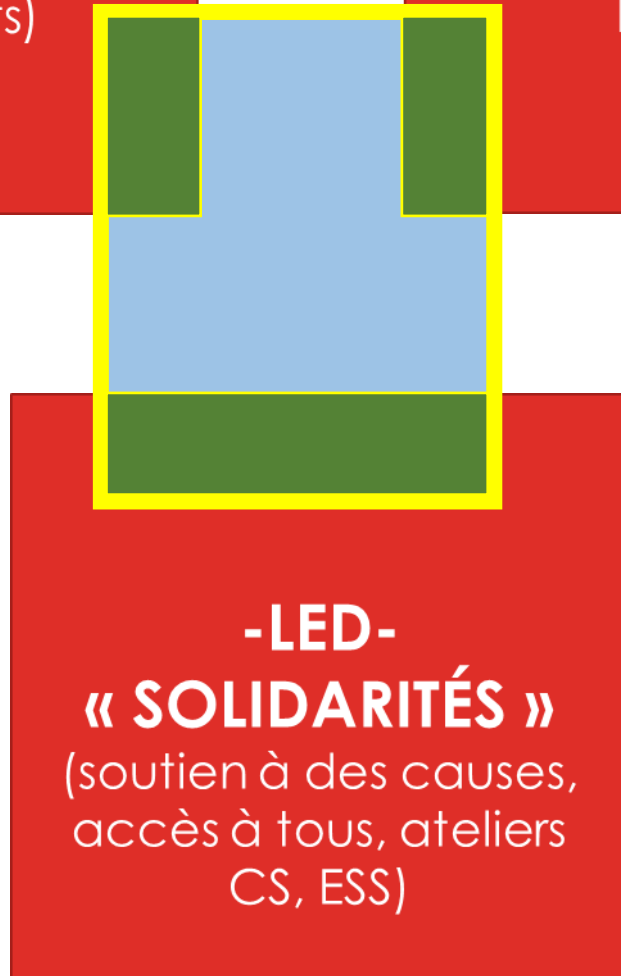
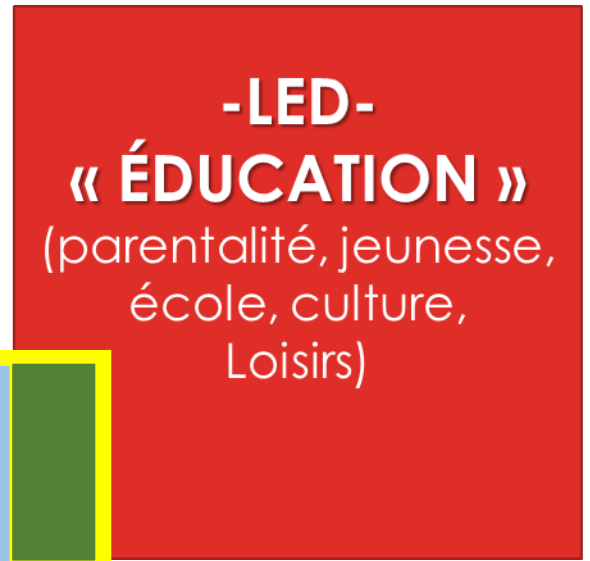
Sur ces 3 questions, 75% des personnes présentes ont participé au temps de travail du 03 mars, 25% sont bénévoles et seulement 6 personnes siègent dans un conseil d'administration d'une autre association.

- Les raisons de la présence des personnes et ce qu'ils ont retenu du premier temps de travail

Pour faire suite au temps d'inclusion, un rappel est effectué pour préciser :

- Les orientations, axes et actions du projet social.
- L'organisation actuelle de la gouvernance de la Passerelle.

Puis deux modèles de gouvernance sont proposés au collectif. Par petit groupe il est demandé d'identifier leurs forces et leurs faiblesses et de choisir le type de gouvernance préférentiel. A l'unanimité, Les 6 groupes de travail choisissent la modélisation de gouvernance suivante :



**LED**

**Lieux et espaces démocratiques**

- Accessibles à tous (habitants, adhérents, bénévoles, ...)
- Fréquence : 3 fois par an
- Animés par un salarié permanent
- Pas d'engagement obligatoire

**COLLABORATEURS**

- Représentants des LED (élus par l'instance)
- 1 salarié + 1 adhérent (au minimum)
- - Notion d'engagement

**LA RÉGIE**

- Collectif d'adhérents élus en AG
- Fréquence : selon les besoins du quotidien



**GOVERNANCE ASSOCIATIVE PARTAGÉE**

- Composition : la régie + collaborateurs
- Fréquence : 3 fois par an
- Pilotée par le directeur
- Assure le bon fonctionnement des LED, la mise en œuvre du projet et des finances